



Syndicat de Marseille

Bourse du travail

23, Bd Charles Nédelec - 13003 Marseille

Tél. 04 91 62 42 27 Fax: 04 91 50 82 18

Email: [syndicatcheminot.cgt.marseille@wanadoo.fr](mailto:syndicatcheminot.cgt.marseille@wanadoo.fr)

## COMMUNIQUE

### Le Retour des privilèges

Dans cette société libérale marquée par une montée de la précarité, de l'exclusion et de la xénophobie, la responsabilité de la majorité présidentielle apparaît au grand jour.

De dérives nauséabondes aux manquements aux règles qui régissent notre République. Tout y passe. Ministres bénéficiant de largesses de la part de dictateurs, cadeaux fiscaux faits aux plus riches en passant par les événements survenus sur un TER dans les Alpes Maritimes la semaine dernière.

La SNCF a depuis apporté officiellement son soutien aux agents concernés et reconnus les « loupés » du Préfet du 06 ainsi que du ministère de l'intérieur.

Les citoyens de ce pays, dont les cheminots, sont agacés par les agissements de ces élus libéraux et réactionnaires qui ne pensent qu'à servir les intérêts des puissants et répondre aux attentes du Medef.

Les cheminots et notamment les contrôleurs sont trop souvent les témoins des dérapages sécuritaires que les autorités policières exécutent minutieusement sous les ordres inavoués du gouvernement.

En 2011, voici que nous vivons un retour aux privilèges pour les classes dirigeantes dans le même temps où l'on tente d'ôter les acquis sociaux des salariés.

Les événements qui se sont déroulés le 11 mars dernier à bord du Tgv 6128 entre Marseille et Paris en sont une parfaite illustration.

Les deux agents en service sur ce Tgv, effectuaient le contrôle de tous les voyageurs et tombèrent sur deux individus assis en 1<sup>ère</sup> classe, dépourvus de billets, qui pour l'un des deux se disait être « un copain de promo » et ami de Guillaume PEPY, ainsi que PDG d'un grand groupe. Les agents entamèrent donc la procédure réglementaire de régularisation. Ce personnage envoya quelques mails visiblement bien « ciblés », puisque rapidement la direction nationale de la SNCF, ainsi que régionale, donna l'ordre téléphonique aux agents de ne pas régulariser les deux contrevenants et de les laisser voyager sans inquiétudes et surtout sans billets !

La CGT condamne vivement ces procédés, ainsi que les donneurs d'ordre qui exonèrent certains voyageurs « privilégiés » des règles commerciales qui s'appliquent à tous les voyageurs. Les moins fortunés apprécieront.

Au nom de l'égalité, pilier de notre République, c'est évidemment inacceptable.

Après vérification de notre part, le fameux individu était bien le PDG du groupe VINCI dégageant des bénéfices colossaux, pour qui le prix d'un billet de train ne devrait pas représenter une dépense insurmontable.

Y aurait-il deux poids et deux mesures en fonction de ses connaissances ou de sa classe sociale ?

Nous savions que le Président Sarkozy et le gouvernement UMP choyaient ses privilégiés mais pas que la Direction et le Président Pépy avaient rétabli le temps des privilèges.

Marseille, le 18 mars 2011